

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09.064

L'An deux Mille Neuf, le 30 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 24 avril 2009

DATE D'AFFICHAGE

Le 24 avril 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, Mme BOURDEAU, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme LECOMTE représentée par Mme GRAMMATICO
Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE
Mme PELLET représentée par M. DENIS

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	29
Nombre de votants :	32

M. GONZALEZ a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR : M. COEURET

VOTE : UNANIMITE

La Commission des Sports, qui s'est réunie le 16 Mars 2009 et le 17 Avril 2009, a proposé l'attribution de subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé du Rapporteur,
- Vu la proposition de la Commission des Sports,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

	<u>19 400,00 €</u>
o DEFI DES PORTS DE PECHE	19 400,00 €

ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UNION ROC **10 953,00 €**

OMNISPORTS

o AROC RIDERS	1 075,00 €
o ENTENTE ROYAN ST GEORGES ATHLETISME	348,00 €
o BALL TRAP ROYAN MARENNES OLERON	590,00 €
o ROC BASKET	1 150,00 €
o ROC BOXE	1 150,00 €
o ROC CYCLO	170,00 €
o ROC HALTEROPHILIE	500,00 €
o ROC NATATION	1 300,00 €
o ENTENTE ROYAN OCEAN ST SULPICE CHAILLEVETTE TENNIS DE TABLE	411,00 €
o LES ARCHERS DU ROC	1 800,00 €
o CLUB DE TIR « LES MOUETTES »	1 390,00 €
o LES MOUETTES DE ROYAN (GYM & TWIRLING)	300,00 €
o LES RANDONNEURS DU PAYS ROYANNAIS	224,00 €
o WEST QUARTER HORSES ASSOCIATION 17	545,00 €

ASSOCIATIONS SPORTIVES INDEPENDANTES **2 200,00 €**

o ROYAN ATLANTIQUE BEACH TENNIS	1 500,00 €
o AMICALE DES CHERCHEURS D'AIR	200,00 €
o SPIDE	500,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 6 mai 2009

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT